

**MAIRIE
de VILLEGLY**

**PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 25/10/2017

N° PC 011 426 17 D0010

Par :	Monsieur DUPOUY Adrien
Demeurant à :	15 rue Pierre Paul Riquet Résidence des deux mers 11700 CAPENDU
Sur un terrain sis à :	Lotissement "Les Rives de la Clamoux" 11600 VILLEGLY AZ 88
Nature des Travaux :	Maison individuelle

Le Maire de VILLEGLY

VU la demande de permis de construire présentée le 25/10/2017 par Monsieur DUPOUY Adrien, Madame DUPOUY Jessica,

VU l'objet de la demande

- pour Maison individuelle ;
- sur un terrain situé Lotissement "Les Rives de la Clamoux"
- pour une surface de plancher créée de 105,39 m²;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015 (zone 1AUa) ;

VU le Permis d'Aménager n° PA 011 426 13 D0001 autorisé le 10/03/2014 ;

VU la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux en date du 06/07/2015 ;

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est ACCORDE

**VILLEGLY, le 23 NOV. 2017
Le Maire,**


Alain MARTY,

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.